

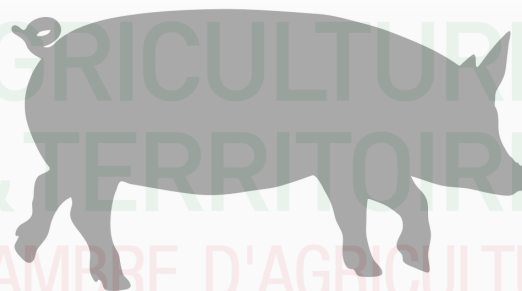
BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER A :

Chambre d'Agriculture de la Creuse
A l'attention de Mme MOREAU Valérie
8 Avenue d'Auvergne
23 000 GUERET

Informations Pratiques

**Lundi 21 octobre 2019
de 9h30 à 17h30**

**à la Chambre d'Agriculture
de la Creuse
à Guéret**



Contact :

Valérie MOREAU,
Conseillère agroalimentaire et filière en
production animale de la Chambre
d'Agriculture de la Creuse.
Tél : 05.19.37.00.32 / 07.71.07.31.88
Mail : valerie.moreau@creuse.chambagri.fr

Avec la participation financière de :



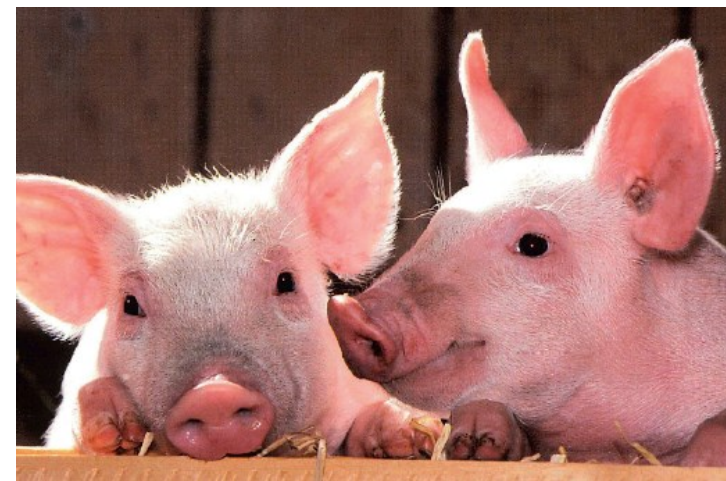
Une attestation de fin de
formation vous sera envoyée.

OPE.FOR.DOC.6.04.08.17

Formation

Biosécurité dans les élevages de porcs

**Formation obligatoire pour
les détenteurs professionnels**



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CREUSE

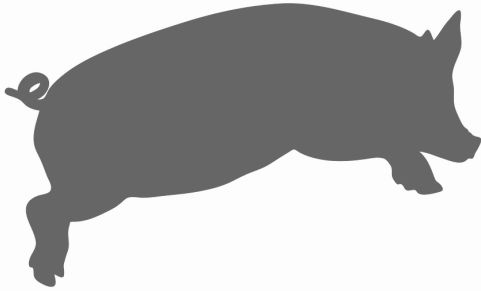
8 Av d'Auvergne - CS 60089
23011 GUERET Cedex

Biosécurité dans les élevages de porcs

Responsable du stage : Valérie MOREAU

Objectifs de la formation :

- ⇒ Connaître les bases scientifiques et épidémiologiques de la peste porcine africaine.
- ⇒ Etre capable de concevoir et de gérer un plan de biosécurité.
- ⇒ Etre capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.



Intervenant(es) :

Boris BOUBET,
Dr Vétérinaire à GDS Creuse.

Valérie MOREAU,
Conseillère agroalimentaire et filière en production animale de la Chambre d'Agriculture de la Creuse.

Programme :

Matinée :

- ⇒ Connaissances de base sur la PPA.
- ⇒ Eléments de compréhension de la situation actuelle : les chiffres et l'avancement de la maladie.
- ⇒ La biosécurité en bâtiment et en plein air.
- ⇒ La réglementation générale.

Après midi :

- ⇒ Exercices pratiques de mise en application d'un plan de biosécurité dans un élevage.



Bulletin d'inscription à la formation :
« Biosécurité dans les élevages de porcs »
A retourner dès réception

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CREUSE

Mme - Mr :

Société :

Adresse :

Téléphone :

Portable : Email :

Je m'engage à participer à la formation « Biosécurité dans les élevages de porcs »
et à prévenir en cas d'empêchement pour laisser ma place à un autre agriculteur.

Fait à , le

Signature,

